



Union Nationale des Automobile Clubs

CHARTRE CONFIANCE

LES AUTOMOBILE CLUBS S'ENGAGENT À VOUS FAIRE BENEFICIER DE LEUR COUVERTURE NATIONALE

AINSI VOUS POURREZ SOLLICITER L'AUTOMOBILE CLUB LE PLUS PROCHE LORS DE VOS DEPLACEMENTS
ET PROFITER DE SERVICES IDENTIQUES A CEUX SOUSCRITS SUR VOTRE LIEU DE RESIDENCE

STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITÉ ROUTIERE POURQUOI CHOISIR LE RESEAU « AUTOMOBILE CLUB » ?

Les 8 conditions indispensables pour réussir votre stage :

Confidentialité et respect du Cahier des Charges :

Toutes les informations confiées par les stagiaires restent confidentielles et ne sont transmises qu'aux Préfectures. Chaque Automobile Club s'engage à respecter le Cahier des Charges défini par les agréments. Votre attestation vous est délivrée sur place et un exemplaire est transmis immédiatement aux autorités.

Droit à l'information :

En choisissant un stage Automobile Club, vous bénéficiez de notre expertise et de notre expérience professionnelle. Nos collaborateurs et nos services juridiques sont à votre écoute au quotidien sur toutes vos interrogations sur votre permis de conduire, le fonctionnement du permis à points, la réglementation routière, la sécurité routière et toutes autres questions relatives à l'Automobile.

Expérience et Qualité :

Depuis plus de 15 ans, les Automobile Clubs sont agréés pour l'animation des stages de récupération de points. Les Automobile Clubs sont la première Association organisatrice de stages de récupération de points.

Locaux adaptés :

Une réception et un accueil dans des salles de formation adaptées, bien équipées et faciles d'accès.

Formateurs diplômés de qualité :

Nos animateurs, tous diplômés, sont choisis pour leur expérience et leur capacité d'écoute. Chaque participant peut s'exprimer librement en toute confiance.

Rapidité, simplicité, pratique et disponibilité :

Les Automobile Clubs vous permettent une inscription en ligne sur leurs sites Internet. Les places disponibles proposées sont gérées en temps réel. Un large choix de stages est proposé. Un e-mail vous parvient quelques secondes après votre réservation. Convocation par mail ou courrier dès réception de votre dossier et règlement.

Sécurité :

Le paiement en ligne est sécurisé. Toutes les données inscrites sur notre site restent confidentielles et protégées, conformément aux règles définies par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Proximité et garantie des stages :

Fortement implantés au travers de leurs bureaux locaux, les Automobile Clubs vous proposent des stages fréquents (1 à 3 par mois), vous permettant de vous inscrire en tenant compte de vos impératifs professionnels et privés.

Les Automobile Clubs sont agréés pour animer les stages suivants :

selon les articles L 223-1 à L 223-8 et R 223-1 à R 223-14 du code de la route, la loi n°89-469 du 10 juillet 1989 relative à diverses dispositions en matière de sécurité routière et de contraventions, le décret n°2000-1038 du 24 octobre 2008 relatif à l'obligation de suivre un stage à certains conducteurs auteurs d'une infraction, l'arrêté du 25 juin 1992 relatif à la formation spécifique des conducteurs en vue de la reconstitution partielle du nombre de points initial de leur permis de conduire, l'arrêté du 25 février 2004 relatif aux documents établis à l'occasion de suivi des stages sécurité routière, les arrêtés d'agréments préfectoraux attribués aux Automobiles Clubs.

**L'Union Nationale des Automobile Clubs couvre 70 départements
et regroupe les Automobile Clubs suivants :**

AC d'Aix-en-Provence et Pays d'Aix, AC des Alpes, AC Basco-Béarnais, AC du Centre, AC de Charente Maritime, AC de Corse, AC Dauphinois Grenoble, AC des Deux-Sèvres, AC de la Drôme, AC Gard Lozère Ardèche, AC Hérault Aveyron, AC des Landes-Côte d'Argent, AC Limousin, AC du Midi, AC du Mont Blanc, AC Nice et Côte d'Azur, AC du Nord de la France, AC de l'Ouest, AC du Périgord, AC de Provence, AC du Roussillon, AC de Savoie, AC du Sud-Ouest, AC Vauclusien.

MEMBRE ASSOCIÉ DE

40 millions
d'automobilistes



Union Nationale des Automobile Clubs

118 boulevard Haussmann - 75008 PARIS

uniondesac@orange.fr

www.union-des-automobile-clubs.fr

